**Zeitschrift:** Le messager suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France

**Herausgeber:** Le messager suisse de France

**Band:** 7 (1961)

**Heft:** 3

**Rubrik:** Revue de presse...

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 09.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

## CANTON D'APPENZELL

*INAUGURATION*

*Trois nouveaux vitraux dus à l'artiste saint-gallois Koebi Laemmler ont été inaugurés le 20 février dans le temple protestant de Hérisau, qui a été rénové. Une collecte, dans ce but, avait rapporté 65.000 francs.*

## CANTON DE BALE

L'ETABLISSEMENT DE BAINS DE LA « PFALZ » VA-T-IL DISPARAITRE ?

On se souvient que des étudiants bâlois ont récemment peint au jaune l'établissement de bains publics de la « Pfalz », au bord du Rhin, célèbre par sa laideur. Les « dégâts » furent réparés et les étudiants furent condamnés à payer les frais.

Or, une Commission du Grand Conseil bâlois vient d'estimer que ces bains doivent disparaître. On construira des bains publics ailleurs et la rive du Rhin sera aménagée. Un crédit de 330.000 francs est demandé à cet effet.

**SWISSAIR EXPLOITE UN RESTAURANT A BLOTZHEIM**

**Le Conseil d'administration de l'aéroport de Bâle-Mulhouse a chargé la Swissair d'assurer dès le 1er février l'exploitation du restaurant international de l'aéroport à Blotzheim.**

LA BIBLE EN DIALECTE SUISSE-ALLEMAND

Il y a quelques années, la Société biblique de Bâle-campagne a publié quelques extraits des évangiles en dialecte de la région. L'ouvrage a eu un grand succès et va être réimprimé.

*L'ANTHROPOSOPHIE DE RUDOLF STEINER*

*Le Comité de la Société anthroposophique a organisé, au Goetheanum de Dornach, une conférence de presse à l'occasion du centenaire de la naissance de Rudolf Steiner (27 février), fondateur de l'anthroposophie. On notait la présence, outre des représentants de la presse suisse et étrangère, de représentants des autorités fédérales et cantonales, des arts et de la science. Ce fut l'occasion, pour le Comité, de montrer ce qui a été fait au Goetheanum dans le domaine de l'anthroposophie. Au cours de la partie théorique de la conférence, on présenta des séquences scéniques d'un drame mystique de Rudolf Steiner, accompagnées d'exécutions eurythmiques et vocales. Après le banquet, les participants visitèrent le Goetheanum, l'Institut thérapeutique, la Fabrique Weleda à Arlesheim, le Centre de recherches sur le cancer et l'Institut infantile de thérapeutique. A l'occasion du centenaire de Rudolf Steiner, la Société d'anthroposophie s'apprête à éditer les œuvres littéraires et artistiques (50 volumes) du fondateur de l'anthroposophie.*

UNE ECOLE DE THEOLOGIE

L'Eglise évangélique de Bâle-ville a décidé, en accord avec d'autres Eglises évangéliques de la Suisse Alémanique, d'ouvrir une Ecole de Théologie au printemps 1961, afin de permettre à de jeunes gens appelés par la vocation de pasteur, mais ne possédant pas une instruction préparatoire adéquate, de s'initier aux études théologiques. La nouvelle école comprendra une section « a » ouverte aux élèves du degré d'enseignement moyen désireux d'apprendre les langues anciennes et une section « b » réservée aux candidats à une « maturité religieuse ». Un fonds de bourses a été créé, il a reçu entre autres un don de 10.000 fr. En ce qui concerne la section « a », sur 27 candidats, 14 ont passé l'examen d'admission avec succès. Deux autres ont été admis sans examen. La section « b » comptera au début six élèves.

## CANTON DE BERNE

*AIDE PRATIQUE*

*Un hôpital d'Istanbul ne peut être achevé, faute des appareils sanitaires et de la robinetterie nécessaires. L'Association suisse des maîtres-ferblantiers et apparailleurs s'est donc déclarée disposée à intervenir. Des spécialistes de l'Association se trouvent déjà à Istanbul pour s'assurer des conditions techniques préliminaires à une rapide installation des appareils. L'Association suisse du commerce de gros, dans le domaine sanitaire, fournit gratuitement les appareils sanitaires, l'Association des fabriques suisses de robinets, la robinetterie, et la Fédération suisse des ouvriers sur métaux et horlogers offre à ses frais des monteurs, qui, sous la direction des spécialistes de l'Association suisse des maîtres-ferblantiers et appareilleurs, procéderont au montage, en recourant à la main-d'œuvre des artisans d'Istanbul, afin de mettre ceux-ci au courant de nos méthodes de montage. Les frais de ce geste se montent à quelque 150.000 francs et sont assumés par les Associations précitées.*

**SUBVENTION A L'ECOLE POLYTECHNIQUE FEDERALE**

**Le Conseil a adopté ce matin un message à l'appui d'un projet d'arrêté accordant une subvention de 36.760.000 fr. pour l'agrandissement de l'Ecole Polytechnique Fédérale de Zurich. Ce message a été publié récemment et fera l'objet d'explications complémentaires de M. Tschudi, chef du Département de l'Intérieur.**

*ALLEGEMENT DES TACHES DU CONSEIL FEDERAL*

*A l'issue de la séance tenue le 7 février par le Conseil fédéral, M. Paul Chaudet, Vice-Président, a informé la presse que les délibérations ministérielles ont porté, en particulier, sur les mesures pouvant être prises pour alléger le travail et les obligations des membres du Gouvernement. Il a été constaté que la tradition et l'usage veulent que les Conseillers fédéraux soient représentés à certaines grandes manifestations de la vie nationale, telles que les foires de Bâle, de Lausanne et de Saint-Gall, le salon de l'automobile de Genève, les grandes fêtes de tir, de gymnastique et de chant. Ils doivent aussi être présents à l'ouverture de manifestations et cérémonies d'une portée internationale et participer à des réceptions diplomatiques, sans pouvoir exprimer*

*leurs préférences personnelles, cela par un souci bien compréhensible de ne pas faire de différences entre les diverses missions accréditées dans notre pays. Des manifestations sportives et militaires importantes requièrent aussi la présence des Conseillers fédéraux.*

*Sur le plan parlementaire, le Conseil fédéral entend autant que possible abréger ses réponses aux auteurs de postulats et de motions non combattus. Les réponses à des demandes combattues ou à certaines interpellations importantes pourront être plus détaillées. Si des Commissions parlementaires de peu d'importance se réunissent loin de Berne, les chefs de départements pourront s'y faire représenter par l'un de leurs proches collaborateurs.*

*Le problème majeur est celui qui consiste à décharger davantage le chef du département de l'économie publique, notamment dans des affaires de portée internationale, comme l'Association du libre-échange. Une collaboration s'est déjà établie à ce sujet avec le chef du département politique.*

*Mais, ainsi que le précisa le Vice-Président du Conseil fédéral, le problème a également un aspect personnel, chaque chef de département devant avoir la faculté d'organiser son travail à son gré. C'est ainsi que le chef de département doit pouvoir déléguer certaines de ses attributions, — réception de délégations, par exemple —, soit au secrétaire général du département s'il y en a un, soit à un autre collaborateur de son choix.*

*Pour ce qui est des recours en matière de juridiction administrative, dont l'examen incombe au Conseil fédéral, ce dernier reprendra l'examen de la question lorsqu'il sera en possession d'une étude demandée à M. Rodolphe Rubattel, ancien Conseiller fédéral, étude qui portera notamment sur le point de savoir si le Conseil fédéral devrait compter 7 ou 9 membres.*

## FORT ACCROISSEMENT DES IMPORTATIONS D'AGRUMES ET DE BANANES

**En 1960, la Suisse a importé 7.335 wagons de 10 tonnes d'oranges et de mandarines, d'une valeur de 46,2 millions de francs, contre 39,1 millions en 1959, et 4.482 wagons de bananes d'une valeur de 33,9 millions de francs contre 26,9 millions en 1959.**

**Ces importations de mandarines, oranges et bananes, d'une valeur de plus de 80 millions de francs, représentent les 53 % du rendement brut de l'arboriculture suisse qui a atteint approximativement 150 millions de francs. Nos principaux fournisseurs d'agrumes sont l'Italie (51,8 %), l'Espagne (36,2 %), Israël (6,5 %) et l'Union sud-africaine (3,5 %). Quant aux bananes, elles nous sont envoyées principalement par l'Equateur (40,5 %), la Colombie (22,8 %), la République dominicaine (12,3 %), l'Espagne (9,7 %) et le Guatémala (8,1 %).**

## LE GRAND PRIX EUROVISION 1961 DE LA CHANSON EUROPEENNE

Le concours du grand prix Eurovision pour la meilleure chanson connaît chaque année un succès grandissant. La Société Suisse de radiodiffusion et télévision (S.S.R.) a reçu cette année 157 œuvres, toutes conformes aux dispositions réglementaires. Les neuf meilleures chansons, choisies par le jury, ont été présentées en public pour les éliminatoires, le 6 février, au pavillon Conza à Lugano. Elles ont été diffusées par la radio et la T.V. suisses. Le jury s'est prononcé en faveur de la chanson « Nous aurons demain », interprétée par Franca di Rienzo, musique de Géo Voumard, texte d'Emile Gardaz. La jeune artiste a défendu les couleurs suisses au Concours International de la Chanson pour l'obtention du grand prix Eurovision 1961, le 18 mars, à Cannes. Le spectacle sera retransmis sur le réseau Eurovision.

## *ASSOCIATION SUISSE PROFESSIONNELLE DES CHIMISTES*

*L'Association suisse professionnelle des chimistes a tenu son Congrès d'hiver à l'Institut de chimie de l'Université de Berne, sous la présidence de M. Max Luethi, de Berthoud. Les congressistes se sont penchés tout spécialement sur les problèmes chimiques de la photographie. Lors de l'Assemblée générale, il a été décidé de créer un « Fonds Wilhelm Buser », à la mémoire du professeur Wilhelm Buser, de Berne, ancien rédacteur de la « Chimia » et ancien président de la Commission scientifique de l'Association suisse professionnelle des chimistes, décédé en automne 1959. Le fonds sera alimenté par des excédents de recettes éventuels de Congrès et d'autres manifestations, ainsi que par des dons. Il servira à encourager financièrement les efforts scientifiques de l'Association suisse professionnelle des chimistes. Il sera versé, pour commencer, une somme de 15.000 F.*

## CONCOURS DE FILMS REALISES PAR DES AMATEURS

Le Fonds suisse en faveur du film culturel et documentaire organise à nouveau cette année un concours de films pour amateurs. Tous les films d'amateurs (films sonores et films muets accompagnés d'un commentaire parlé), de caractère général, pouvant intéresser un large public, ainsi que les films scientifiques ou de vulgarisation scientifique traitant des domaines spécialisés, peuvent être annoncés. Les films publicitaires ne sont pas admis à ce concours. D'autre part, les films annoncés ne doivent pas avoir été présentés en public pour la première fois avant le 1er janvier 1960. Le Président de la Chambre suisse du cinéma, M. F. Fauquex, Conseiller aux Etats, assumera la présidence du jury. Les films seront taxés d'après un système de points, 75 constituant le maximum, 65 pts et plus donnent droit à la mention « film de grande valeur », 54 à 64 points à la mention « film de valeur ». Les films primés obtiennent en outre un diplôme ainsi qu'un prix en argent. Dernier délai d'inscription : 1er mai 1961. Les inscriptions et les demandes de renseignements sont à adresser au secrétariat du Fonds suisse en faveur du film culturel et documentaire, Donnerbuehlweg 32, Berne, où il est possible d'obtenir également le règlement du concours.

## LA CAMPAGNE D'ENROLEMENT DANS LA CROIX-ROUGE

Lundi s'est tenue, au Palais fédéral, en présence de M. Paul Chaudet, Chef du département militaire, une conférence de presse au cours de laquelle le Colonel-Brigadier R. Kaeser, Médecin en chef de l'armée, Mlle N. Vischer, Chef d'un détachement de la Croix-Rouge, et le Colonel H. Buergi, Médecin-Chef de la Croix-Rouge, ont exposé les raisons qui justifient une campagne d'enrôlement dans le service de la Croix-Rouge. Il y a actuellement une pénurie générale de personnel infirmier professionnel. Lors du dernier service actif, 12.000 femmes et jeunes filles collaborèrent au service sanitaire de l'armée. Aujourd'hui, le service de la Croix-Rouge ne compte pas la moitié de ce nombre. Il est nécessaire que des samaritaines, éclaireuses, laborantines et autres spécialistes se mettent volontairement à la disposition de la Croix-Rouge, pour soigner les blessés et les malades dans les hôpitaux des établissements sanitaires de l'armée (E.S.M.) ou hôpitaux territoriaux. Les E.S.M. possèdent 30 grands hôpitaux de 1.000 lits chacun aménagés dans des hôtels, écoles ou baraquements.

Le service de la Croix-Rouge compte actuellement 32 colonnes à 47 S.C., hommes astreints au service militaire obligatoire, un détachement d'E.M. de la Croix-Rouge comptant 123 personnes, 32 détachements d'un effectif de 126 femmes chacun et 30 détachements territoriaux de 85 femmes chacun. L'organisation est au point : ce qui fait défaut, ce sont des effectifs suffisants. Il manque 39 % de femmes-médecins, 63 % de samaritaines et aides-infirmières, 44 % d'éclaireuses et 75 % de spécialistes. Seul l'effectif réel des infirmières est supérieur à l'effectif réglementaire. Les secours sanitaires volontaires n'ont qu'un effectif de 5.000 femmes, réserves comprises, alors qu'ils devraient pouvoir disposer de 8.000 femmes. Ce sont ces 3.000 femmes qui manquent qu'il s'agit de trouver pendant la campagne de recrutement qui va s'ouvrir.

## CARTES POSTALES AVEC IMAGE EMISSION 1961

**Les cartes postales à 10 cts de format 56, avec le même chiffre-taxe que jusqu'ici mais avec image en vert foncé du nouveau format de 56 × 52 mm., dont l'émission avait été annoncée l'année passée, sont sorties de presse. 56 images ont été fournies par des autorités, sociétés de développement et autres intéressés.**

**Ces cartes, tirées en héliogravure, peuvent être obtenues depuis le 20 février déjà au service philatélique de la Direction générale des P.T.T., à Berne, en séries complètes de 64 exemplaires (2 feuilles de 32 cartes, pour des raisons techniques, 8 images sont en double), au prix de 6,40 francs. Il ne sera pas remis de feuilles entières. Aux guichets postaux, les nouvelles cartes ne seront en vente qu'après épuisement des anciennes, probablement dans le courant de l'été prochain. Sur demande, le service philatélique oblitère les cartes à la date du 20 février 1961 au moyen du timbre « Bern Ausgabetag ».**

## *NOUVEAU BATIMENT ADMINISTRATIF DU DEPARTEMENT MILITAIRE FEDERAL.*

*Le nouveau bâtiment administratif que la Confédération a fait construire à Berne, à proximité immédiate de la remonté fédérale, à l'usage exclusif du département militaire, et plus spécialement du groupement de l'instruction, a été présenté à la presse récemment par M. Ott, Directeur des Constructions fédérales, et le Colonel Commandant de Corps Robert Frick, Chef de l'Instruction de l'armée.*

*Ce bâtiment, d'une surface utile de quelque 5.000 m², avec 800 m² d'archives, a été construit en guère plus d'une année, grâce à l'utilisation d'éléments préfabriqués des établissements Igéco, S.A., à Etoy (Vaud). Grâce à ces éléments, amenés à pied-d'œuvre par camions, il a été possible de terminer le gros œuvre, soit les cinq étages du bâtiment, en deux mois et demi. Ces éléments sont au nombre de 1.860, d'un poids total de 4.200 tonnes. La pièce la plus lourde pesait 3.500 kg.*

*Après le vote par les Chambres d'un crédit de 4.340.000 francs (prix du mètre cube environ 122 francs, ce qui est avantageux), le premier coup de pioche fut donné en octobre 1959. Les premiers locaux furent installés au début de novembre 1960, et les derniers bureaux, qui offrent place pour environ 270 agents, furent occupés le 8 décembre 1960.*

*En prenant possession du nouveau bâtiment, qui donne l'impression d'une réussite parfaite, le Colonel Commandant de Corps Frick s'est plu à rendre hommage au Directeur des Constructions fédérales, M. Ott, pour la large compréhension dont il a fait preuve pour satisfaire aux exigences de l'administration militaire.*

*Le bâtiment comprend un petit cinéma pour la projection de films de l'armée. Les journalistes présents et les invités ont assisté à la présentation d'un excellent documentaire sur le char d'assaut 1955/57 (centurion).*

## ARTS ET METIERS INDIENS

Le Musée historique de Berne possède diverses collections indiennes comptant plus de 5.000 objets provenant de toutes les régions du continent américain. Le Musée présente maintenant au public un choix de ces objets, sous forme d'une exposition fort bien conçue et extrêmement intéressante. On peut admirer des céramiques, des plastiques de pierre, de riches tissus d'origine péruvienne et mexicaine, des peintures et des broderies sur des peaux de bisons utilisées par les Indiens des prairies comme chemises ou manteaux, de superbes mocassins, des parures de plumes d'oiseaux multicolores de l'Amérique du Sud et, enfin, des objets d'usage courant et des armes.

Ces divers objets, magnifiquement conservés, ont été donnés au Musée historique par des voyageurs et savants bernois qui parcoururent le continent américain, dont notamment Adolphe-François-Alphonse Bandelier de Sornetan, dans le Jura bernois. L'une des pièces les plus remarquables de cette exposition est l'album de dessin du dessinateur Frédéric Kurz (1818-1871), qui a

rendu compte de ses multiples voyages par son journal et ses dessins. Cet album, enrichi de diverses aquarelles, est l'un des plus anciens documents écrits sur la vie et les mœurs des Indiens de l'Amérique du Nord. Les Etats-Unis seraient prêts à payer un très gros prix pour l'acquérir, mais le Musée historique de Berne entend en demeurer le détenteur.

L'Exposition des Arts et Métiers indiens sera ouverte au public pendant plusieurs mois.

### PROCHAINES ARRIVEES DE NOUVEAUX REFUGIES EN SUISSE

On se souvient que le Conseil fédéral a décidé, le 11 novembre 1960, d'accueillir en Suisse 200 nouveaux réfugiés, en particulier des familles vivant actuellement dans des camps en Autriche et en Italie. Une Délégation suisse se rendra prochainement dans ces deux pays pour opérer le choix de ces 200 personnes, lesquelles seront informées, à cette occasion, des conditions de vie dans notre pays, de manière à éviter le plus possible des déceptions et les difficultés du début. Ces réfugiés qui arriveront, pense-t-on, dans le courant du mois de mars, seront placés dans 18 Cantons, au début dans des foyers. Cette action coûtera à la confédératon, au cours des trois prochaines années, environ 800.000 francs.

### *L'INFORMATION DE LA PRESSE PAR LE CONSEIL FEDERAL SERA AMELIOREE*

*A la suite d'une démarche récente de l'Union des journalistes du Palais fédéral, auprès du Conseil fédéral, en vue d'obtenir une meilleure information de la presse, en particulier à l'issue des séances du Gouvernement, ce dernier a discuté à fond le problème, au cours de deux séances. Le 3 février, au matin, le Président de la Confédération, M. F.-T. Wahlen, est descendu personnellement à la salle des journalistes et a donné l'assurance que le Conseil fédéral est parfaitement disposé à pratiquer une politique d'information aussi large que possible, il voit là un moyen important d'assurer la liberté d'information de la presse. Le Conseil fédéral reconnaît l'utilité de contacts plus étroits entre la presse et l'exécutif, et c'est pourquoi il a décidé, à titre d'essai, de charger son Vice-Président de renseigner la presse à l'issue des séances du Conseil fédéral chaque fois que des objets importants seront traités. Dans les autres cas, c'est le Chancelier de la Confédération qui, comme par le passé, informera les journalistes. Enfin, si un objet important, intéressant plus particulièrement l'un des départements, est discuté, il est prévu que c'est le chef du département intéressé qui renseignera lui-même les journalistes.*

*Au demeurant, rien ne sera changé au système actuel des grandes conférences de presse.*

*On note ainsi, de la part du Conseil fédéral, le désir d'améliorer l'information de la presse, et, par elle, des citoyens, ce qui ne peut être que bien accueilli dans le pays.*

### LA PROMESSE DES FLEURS

**Un film documentaire de 35 mm., en couleurs naturelles, sur l'arboriculture en Suisse Romande et au Tessin, réalisé par le cinéaste genevois C.-G. Duvanel, avec la collaboration de la Régie fédérale des alcools à Berne, a été présenté aux journalistes romands accrédités au Palais fédéral. Ce documentaire, dont la projection dure 16 minutes, est intitulé « La promesse des fleurs ». Il a pour but de renseigner le public sur les efforts constants des producteurs, de leurs organisations et du commerce pour produire et mettre sur le marché des fruits de haute qualité. Simultanément, cette bande, magnifiquement réussie et qui fait honneur au talent du cinéaste, rend également les producteurs attentifs aux désirs des consommateurs, en les incitant à vouer tous leurs soins à une production de fruits de premier choix. Le commentaire, nettement poétique, d'André et Henriette Guex, est dit par Daniel Fillion. La musique originale est de Hans Haug. Tout le scénario, comme le dit le commentaire, tient dans un seul vers du vieux poète : « Et les fruits passeront la promesse des fleurs. »**

### L'ACQUISITION DE BIENS-FONDS DE LA PART DE PERSONNES HABITANT L'ETRANGER

Le Secrétariat des Suisses à l'étranger de la N.S.H. communique :

« Les Suisses et Suissesses établis en Haute-Autriche ont pris connaissance, à l'occasion de leur dernière réunion mensuelle, du projet d'arrêté fédéral instituant un régime d'approbation pour l'acquisition de biens-fonds de la part de personnes habitant l'étranger.

Tout en comprenant les raisons qui militent en faveur de mesures de protection du sol national pour éviter qu'il ne tombe dans une trop forte proportion entre des mains étrangères, ils expriment leur déception de la discrimination qui frappe les Suisses à l'étranger, qui pourtant restent, dans leur très grande majorité, fidèles au pays, ils expriment leur surprise de se voir moins bien traités, dans cette affaire de l'acquisition de biens-fonds, que les étrangers résidant en Suisse. Ils protestent énergiquement contre ce traitement discriminatoire et contre l'intention déclarée de créer ainsi des citoyens de deuxième classe.

Les Suisses de Haute-Autriche attendent des autorités responsables qu'elles prennent conscience des conséquences possibles des mesures envisagées sur les intérêts nombreux et importants que la Suisse garde à l'étranger. Ils attirent leur attention sur le danger que pourraient présenter des règles de droit d'exception dictées et prises pour des motifs de caractère émotionnel. »

Cette résolution des Suisses de Haute-Autriche n'est pas isolée. Elle traduit au contraire de manière symptomatique l'écho considérable qu'a éveillé chez tous les Suisses à l'étranger le projet d'arrêté fédéral. Des protestations analogues sont parvenues d'Allemagne, de Grande-Bretagne, du Maroc, de Turquie, de Grèce, d'Israël, du Pérou, d'Afrique du Sud. La Chambre de Commerce suisse en Italie et le Comité de liaison entre les institutions suisses en Italie se sont exprimés dans le même sens, ainsi que, individuellement, de nombreux Suisses établis aux Etats-Unis et en Espagne.

### *DECES DU CHEF DE LA CENTRALE D'EDUCATION OUVRIERE*

*M. Hans Neumann, chef de la Centrale suisse d'Education ouvrière, est décédé le 21 février, à Berne, à l'âge de 64 ans. Electricien de profession, M. Neumann s'intéressa très tôt au Mouvement ouvrier. De 1926 à 1932, il fut secrétaire ouvrier à Schaffhouse et secrétaire du parti socialiste. En 1932, il était élu au poste de chef de la Centrale suisse d'Education ouvrière à Berne, qui sous sa direction prit un essor remarquable. M. Neumann représenta, d'autre part, le Mouvement ouvrier dans plusieurs Commissions, à la Chambre suisse du cinéma, la Bibliothèque pour tous et la Commission des programmes de la radio.*

### EXPOSITION VLAMINCK

**Depuis début février, le « Kunstmuseum » de Berne abrite la plus importante exposition du peintre français Maurice de Vlaminck, jamais organisée en Suisse. « Le fauve des fauves », surnom de Vlaminck, est représenté par 70 tableaux et par un nombre presque double d'œuvres graphiques. Parmi celles-ci, on remarque toute une série de remarquables illustrations pour livres. Par la présentation de ces tableaux, les plus significatifs, l'exposition du « Kunstmuseum », ouverte jusqu'au 3 avril, donne une idée précise du génie artistique de Vlaminck.**

### LES 70 ANS DE M. ROBERT BRATSCHI

M. Robert Bratschi, Conseiller national, Directeur du B.L.S., a fêté son soixante-dixième anniversaire le 6 février. Après avoir passé dix ans au service des C.F.F., M. Bratschi devint, en 1920, Secrétaire général de la Fédération suisse des Cheminots et, par la suite, son Président, et cela pendant plus de trente ans. En 1922, il fut appelé à la présidence de l'Union fédérative du personnel des administrations et entreprises publiques et, en 1934, à celle de l'Union syndicale suisse. La Fédération internationale des ouvriers du transport appela M. Bratschi, en 1926, au Conseil général, en 1930 au Comité exécutif, et le désigna comme président de cette organisation professionnelle internationale en 1950. M. Bratschi siège depuis 1922 d'une manière ininterrompue au Conseil national qu'il présida en 1958. Il a largement contribué à la réalisation de l'A.V.S. en qualité de membre de la Commission d'experts et de président rapporteur de la Commission du Conseil national. M. Robert Bratschi siège au Conseil de la Banque nationale depuis 1947 et est membre du Conseil d'administration des C.F.F. depuis 1921.

### *MANCHETTES FLUORESCENTES*

*Les P.T.T. procèdent actuellement à des essais, au moyen de manchettes fluorescentes, recouvertes d'une couche de peinture spéciale, qui brille à la lumière des phares de véhicules. Ces manchettes sont portées par les agents postaux appelés, de nuit, à circuler à pied ou à bicyclette et leur permet, le cas échéant, de signaler distinctement leur intention d'obliquer à gauche.*

*Ces manchettes en étoffe, faciles à mettre, sont actuellement à l'essai dans tous les arrondissements postaux, et une décision définitive, fondée sur les expériences faites, interviendra probablement ce printemps encore.*

## CANTON DE GENEVE

### LANCEMENT D'UN NOUVEAU NAVIRE SUISSE

**Mercredi 8 février, au chantier naval de Flensbourg, a été lancé le nouveau navire de haute-mer, M.S. « Castagnola », qui battra pavillon suisse. Ce navire est destiné à la S.A. de navigation St-Gothard, Coire, qui en a confié la gérance à la Société genevoise Suisse-Outremer S.A.**

**Cette nouvelle unité de la Flotte suisse a été baptisée par Mme Groh, en présence de M. Hummler, délégué à la Défense nationale économique.**

**Le M.S. « Castagnola », long de 150 m., large de 18,4 m., d'une portée en lourd de 12.150 tonnes, est équipé d'un moteur marin Sulzer, Winterthour, d'une puissance de 5.400 CV, lui permettant de filer une vitesse de 15 nœuds.**

**Ce navire sera livré à ses armateurs en mai prochain.**

### LES RECORDS DU SALON SONT ENCORE BATTUS

En effet, le 31e Salon International de l'Automobile, qui a lieu à Genève du 16 au 26 mars, comprend un total de marques exposantes de 1.015, alors que le record de 1960 était de 997. L'Allemagne vient en tête. Elle est représentée par 223 exposants dans les dix catégories. Elle est suivie de la Suisse avec 195, de la France avec 157, de la Grande-Bretagne avec 141, des Etats-Unis avec 138, de l'Italie avec 88, de la Suède avec 22, puis dans l'ordre la Belgique, l'Autriche, les Pays-Bas, le Danemark, la Tchécoslovaquie, le Canada et enfin l'Espagne, la Finlande, le Japon et la Norvège.

C'est dans la catégorie des accessoires et de l'équipement de garages que l'on trouve la plus grosse participation avec 614 exposants ; suivent les stands de la nautique avec 80 exposants ; viennent ensuite les voitures de tourisme avec 75 marques, puis les machines d'entreprises en très nette augmentation avec 66 exposants. Puis les véhicules industriels avec 62 exposants, les spécialistes du camping avec 40 exposants, les caravanes avec 15 exposants, les carrossiers avec 14 exposants et ainsi de suite.

Jamais le Salon de Genève n'a été aussi complet.

*DECES DU CHEF D'ORCHESTRE EDMOND APPIA*

*On annonce le décès à Genève, dans sa 67e année, de M. Edmond Appia, ancien premier violon solo de l'orchestre de la Suisse romande et chef d'orchestre de Radio-Genève. Le défunt était membre de la Société française de musicologie.*

*Fils d'une famille connue de pasteurs protestants, Edmond Appia est né le 7 juin 1894, à Turin. Il fit des études à Genève et suivit plus tard l'école alsacienne à Paris. Il obtint en 1919 le premier prix de violon au Conservatoire de Bruxelles. Jusqu'en 1935, il participa comme soliste à de nombreux concerts. De 1935 à 1938, il fut chef adjoint de l'orchestre de Radio-Lausanne, puis dirigea l'orchestre de Radio-Genève. Il fut professeur à la classe de maîtrise pour violon au Conservatoire de Lausanne, dès 1928. Il fut professeur d'histoire des instruments à cordes au Conservatoire de Genève. Edmond Appia collabora à de nombreuses revues musicales, et fut membre de la Société française de musicologie. Il était Chevalier de la Légion d'honneur.*

**POUR LE 17e CONCOURS INTERNATIONAL D'EXECUTION MUSICALE, A GENEVE**

**Le 17e Concours International d'exécution musicale de Genève, ouvert aux jeunes artistes de tous les pays, âgés de 15 à 30 ans, aura lieu du 23 septembre au 7 octobre et portera sur les branches suivantes : chant, piano, violoncelle, flûte et basson. Grâce notamment à la compréhension des autorités genevoises, le montant des prix pour les lauréats a pu être porté à 20.000 fr., auxquels s'ajoutent des prix spéciaux. Le concours est de nouveau organisé en collaboration avec Radio-Genève et l'orchestre de la Suisse Romande. Les inscriptions au secrétariat du concours, Conservatoire de Musique de Genève, sont reçues jusqu'au 15 juillet.**

COMITE SUISSE DES ASSOCIATIONS CANTONALES DE VIEILLARDS, INVALIDES, VEUVES ET ORPHELINS

Le Comité central suisse des Associations cantonales de vieillards, invalides, veuves et orphelins, réuni à Bienne, a examiné le message du Conseil fédéral sur la 5e révision de l'A.V.S. Dans une résolution, il demande aux députés aux chambres fédérales de tenir compte du renchérissement de la vie pour la fixation des rentes minimum, en précisant qu'elles ne doivent pas être inférieures à 120 francs pour une personne et à 200 francs pour un couple. Il revendique l'indexation des rentes sur le revenu national et insiste pour que l'entrée en vigueur de cette 5e révision déploie ses effets dès le 1er janvier 1961. Le Comité proteste contre le refus de la Confédération de participer directement au financement de cette œuvre, en un temps où les dépenses militaires sont en revanche si grandes.

*† LE PASTEUR ANDRE FROMMEL*

*On annonce le décès, dans sa 68e année, du pasteur André Frommel, qui pratiqua son ministère à deux reprises en Belgique, puis au Brassus, et pendant 14 ans à Pierreville, dans l'Ardèche, en France. Revenu en 1940 à Genève, le défunt y assuma, pendant près de 20 ans, des charges d'aumônier à l'hôpital cantonal et à la clinique Bel-Air.*

*A Genève est décédé, dans sa 80e année, M. Jean Turrettini, banquier, qui fut associé de la banque Darier et Cie. Le défunt avait pris sa retraite en 1941.*

*A Peissy-Satigny est décédé, à l'âge de 80 ans, M. Albert Desbaillet. Le défunt avait fait œuvre de pionnier en matière de viticulture à Genève.*

## CANTON DE LUCERNE

**† MADAME OSCAR HAUSER**

**A Lucerne est décédée à l'âge de 89 ans Mme Emilie Hauser-Tebbitt, veuve de l'hôtelier lucernois bien connu Oscar Hauser, décédé en 1935. Mme Oscar Hauser, comme on l'appelait à Lucerne et dans les milieux hôteliers internationaux, était d'origine anglaise et avait été élevée à Paris. Elle s'est activement occupée, du vivant de son mari comme après sa mort, de l'entreprise, le prestigieux hôtel lucernois « Schweizerhof », propriété de la famille Hauser depuis cent ans.**

EXPOSITION AU « KUNSTMUSEUM » DE LUCERNE

Le « Kunstmuseum » de Lucerne abrite depuis samedi, et jusqu'au 19 mars prochain, une exposition organisée en souvenir de l'artiste nidwaldien Anton Flueler, décédé, comme on le sait, en octobre 1960. On peut y admirer entre autres plusieurs vitraux et de nombreux objets d'art dus au talent de cet artiste.

*UN FILM DU REARMEMENT MORAL*

*Le nouveau film en couleurs du réarmement moral : « Kroenung des lebens » (Couronnement de la vie), vient d'être présenté aux membres de la presse. Ce film raconte la vie d'une jeune enseignante noire et le chemin qu'elle poursuit sur la voie du réarmement moral. Cette œuvre a été présentée le 21 février en première suisse à Lucerne. On sait que les partisans du réarmement moral préconisent la probité, la pureté, le désintéressement et l'amour pour réfréner le communisme.*

### LE « SCHMUTZIGER DONNERSTAG »

**Les Lucernois ont célébré le « Schmutziger Donnerstag » (jeudi sale) par un cortège persiflant les événements suisses et internationaux de ces derniers mois, en présence de 35.000 à 40.000 personnes. Le « Schmutziger Donnerstag » constitue le prélude au Carnaval.**

## CANTON DE NEUCHATEL

### HOMMAGE A BLAISE CENDRARS

Lundi soir, au cours d'un émouvant et premier hommage au grand écrivain franco-suisse qui vient de mourir, La Chaux-de-Fonds, où il est né le 1er septembre 1887, a salué la mémoire de Blaise Cendrars au Club 44. L'écrivain, journaliste et voyageur Jean Buhler, qui vient de lui consacrer un livre, traita de la vie et de l'œuvre de Frédéric Sauser, alias Blaise Cendrars, lesquelles sont indissolublement liées et débouchent dans un des plus importants styles français du XXe siècle. Jacques Cornu, directeur des Tréteaux d'Arlequin, lut un florilège des œuvres de Blaise Cendrars.

### *CONCOURS DE CHRONOMETRES DE L'OBSERVATOIRE CANTONAL NEUCHATELOIS 1960*

*Neuf fabricants d'horlogerie, un fabricant de spiraux et deux technicums ont participé au concours chronométrique de 1960 de l'Observatoire de Neuchâtel.*

*Le Conseil d'Etat de la République et Canton de Neuchâtel vient de promulguer un arrêté attribuant les prix suivants :*

*1er, chronomètres de marine, prix de série, Ulysse Nardin, S.A., Le Locle, prix individuels : 18, tous à Ulysse Nardin.*

*2e, chronomètres de bord, prix de série, fabrique des montres Zénith et Ulysse Nardin. Prix individuels : 16 à Zénith, 6 à Ulysse Nardin. Premier en liste : Ulysse Nardin.*

*3e, chronomètres de poche, prix de série, Vacheron et Constantin, S.A., Genève, Cie, des montres Longines, Saint-Imier, Zénith, Le Locle, Ulysse Nardin, Le Locle, Oméga, L.-Brandt et frères, Bienne. Prix individuels : 5 à Vacheron et Constantin, 24 à Longines, 17 à Zénith, 21 à Ulysse Nardin et 50 à Oméga. Premier en liste : Vacheron et Constantin.*

*4e, chronomètres-bracelet, prix de série, Oméga, Longines, Zénith, Ulysse Nardin et Ernest Borel et Cie, S.A., Neuchâtel. Prix individuels : 26 à Oméga, 47 à Longines, 34 à Zénith, 8 à Ulysse Nardin et 4 à Ernest Borel. Premier en liste : Oméga.*

*Ont en outre obtenu un prix : montres Cortebert, Juillard et Cie, S.A. Cortebert ; un deuxième prix classé chronomètres-bracelet : Cyma Watch, Co, Le Locle ; un deuxième prix classé chronomètres-bracelet, et Lemania, Lugrin, S.A., Lorient ; un troisième prix classé chronomètres de poche.*

### LE NOUVEAU RECTEUR DE L'UNIVERSITE DE NEUCHATEL

**Le Sénat de l'Université de Neuchâtel a élu comme recteur pour la période 1961-1963, avec entrée en fonction le 15 octobre prochain, M. Jean-Louis Leuba, doyen de la Faculté de Théologie.**

confort traditionnel suisse

SWISSAIR

Caravelle

EUROPE, PROCHE, MOYEN, EXTRÊME-ORIENT
AMÉRIQUE DU NORD ET DU SUD

Douglas DC-8

SWISSAIR

## UN ANNIVERSAIRE : CHARLES - EDOUARD GUILLAUME

L'horlogerie suisse et le canton de Neuchâtel vont fêter prochainement le centenaire de la naissance du grand savant Charles-Edouard Guillaume, prix Nobel de physique.

Fils et petit-fils d'horlogers, Charles-Edouard Guillaume est né le 15 février 1861 à Fleurier, où il suivit les classes primaires puis l'école secondaire.

Il continua ses études au Gymnase supérieur et à l'Académie de Neuchâtel. A 17 ans, il était admis à l'Ecole Polytechnique Fédérale de Zurich.

Charles-Edouard Guillaume entra en 1883 au Bureau International des poids et mesures à Sèvres, institution qu'il devait diriger depuis 1915.

Frappé dès son enfance des difficultés horlogères quant à la stabilité de réglage des pendules et des montres, Charles-Edouard Guillaume fit de longues et patientes recherches, au Bureau International des poids et mesures, pour trouver une solution à ce problème.

Il découvrit deux métaux, l'invar et l'élinvar, qui sont des alliages de ferronickel au chrome. Ces compositions, bientôt universellement connues, eurent pour résultat d'ouvrir une voie révolutionnaire à l'horlogerie qui put dès lors employer un balancier monométallique massif pour la fabrication des machines à compter le temps.

Les découvertes de Ch.-Edouard Guillaume furent également employées dans la métallurgie et en météorologie et elles ouvrirent la porte à de multiples applications.

Titulaire d'un nombre considérable de décorations, Charles-Edouard Guillaume était docteur ès-sciences de l'Ecole Polytechnique Fédérale, docteur « honoris causa » des Universités de Paris, Genève et Neuchâtel et membre de l'Institut.

Ses travaux furent, en 1920, récompensés par la distinction suprême : le prix Nobel de physique. A sa retraite, il avait été nommé directeur honoraire du Bureau International des poids et mesures.

Mort à Sèvres le 13 juin 1938, Charles-Edouard Guillaume a été inhumé dans le cimetière de Fleurier où, de tradition, tous ses ancêtres reposent depuis deux cents ans.

## † OSCAR FRICK

**M. Oscar Frick, qui fut pendant 44 ans directeur technique de la Société de Navigation à vapeur sur les lacs de Neuchâtel et de Morat, est décédé en février à Corcelles-Cormondrèche à l'âge de 92 ans. Le défunt avait dirigé à Lausanne le montage de plusieurs bateaux du Léman et avait fondé la Société des contremaîtres neuchâtelois.**

## *LE JOUR DE SAINT-BLAISE*

*Le jour de Saint-Blaise correspond à peu près à la fête patronale en d'autres lieux. Cette journée, quoique de tradition récente, est bien ancrée dans les mœurs. Son point culminant en est la manifestation officielle, au temple, en l'honneur des jeunes de 20 ans. M. Blaise de Montmollin, Conseiller communal, a présidé la cérémonie de la promotion civique à laquelle les jeunes étrangers étaient également conviés. Cela est conforme à l'esprit de la Constitution neuchâteloise, car cette Constitution est très libérale en ce sens qu'elle accorde aux étrangers, établis depuis 5 ans dans le Canton, dont un an dans la commune de domicile, le droit de vote en matière municipale. Un jeune homme et une jeune fille ont remercié. Les enfants des écoles ont agrémenté de leurs chants cette cérémonie, qui s'est terminée par la bénédiction donnée par le pasteur Siron.*

*Une réception a suivi. M. René Engel, Président de commune, a salué les invités, parmi lesquels M. Edmond Guinand, Président du Conseil d'Etat, et les Conseillers d'Etat, Gaston Clottu, bourgeois d'honneur de Saint-Blaise, Jean-Louis Barrelet et Fritz Bourquin.*

*Pour la circonstance, la Société théâtrale du village a joué « Prunelle », pièce de Philippe Godet, dont l'action se déroule à Saint-Blaise, vers 1860. Une exposition suggestive : « Saint-Blaise et la vigne », à laquelle propriétaires-encaveurs et vignerons ont voué tous leurs soins, a attiré un nombreux public.*

*Comme d'habitude, le Comité d'organisation a fait éditer une brochure, intitulée cette année : « Saint-Blaise et son vignoble ». Ce cahier est dû à la plume d'auteurs locaux. M. Gaston Clottu, Conseiller d'Etat, en a signé la préface.*

*Parmi les réjouissances, un concours de dégustation a remporté un succès particulier.*

## POUR UN GYMNASE CANTONAL A LA CHAUX-DE-FONDS

Le Conseil d'Etat neuchâtelois a mis au point un projet à teneur duquel le gymnase communal de La Chaux-de-Fonds recevrait le statut du gymnase cantonal de Neuchâtel. Les autorités chaux-de-fonnières vont en juger, mais il est d'ores et déjà certain qu'elles approuveront la proposition cantonale, qui sera également entérinée par le Grand Conseil, aucune opposition ne s'étant manifestée.

# CANTON DE SCHAFFHOUSE

## ACHAT D'UN DOMAINE POUR CREER UNE « ZONE VERTE »

**La municipalité de Schaffhouse propose au Conseil communal l'achat d'un domaine paysan au Geissberg, afin de créer ainsi une réserve non bâtie aux portes de la ville. Le crédit demandé est de 722.000 fr. (35 fr. le mètre carré).**

## *PARTICIPATION DU CANTON DE SCHAFFHOUSE A UNE USINE ELECTRIQUE*

*A l'occasion de l'octroi de la concession pour la nouvelle usine électrique de Schaffhouse, entreprise commune de la ville de Schaffhouse et des forces hydro-électriques du Nord-Est de la Suisse, S.A. (N.O.K.), le Grand Conseil du Canton de Schaffhouse a posé la condition que le Canton puisse participer financièrement dans une proportion allant jusqu'à 20 % des parts de la N.O.K., au plus tard dix ans après la mise en exploitation de l'usine. Le Gouvernement schaffhousois vient de faire usage de ce droit de participation. Du capital-action de 10 millions de francs, 20 % ont déjà été couverts jusqu'à ce jour. Le Gouvernement a décidé de verser, à la N.O.K., la part schaffhousoise de 400.000 francs.*

## CANTON DE SCHWYZ

### CHEZ LES SERGENTS-MAJORS

La Société des sergents-majors de la Suisse centrale a tenu son Assemblée générale à Schwyz. La journée suisse des sergents-majors se tiendra en 1964 à Lucerne. Le Conseiller fédéral Chaudet a accepté la présidence d'honneur.

### TRAVAUX DE MODERNISATION AUX ARCHIVES DU PACTE FEDERAL

**Les Archives du pacte fédéral de Schwyz sont depuis un certain temps fermées aux visiteurs. Elles seront réouvertes vraisemblablement à Pâques. Dans la salle d'exposition ou de fête proprement dite, l'on a en effet entrepris des travaux d'isolation des points de vue acoustique et calorique. En outre, l'éclairage sera amélioré. Enfin, l'exposition elle-même, à savoir la disposition des vitrines, sera elle aussi améliorée.**

## CANTON DE SOLEURE

### † WERNER BRACK

*M. Werner Brack, de Rothrist, vient de s'éteindre à l'âge de 56 ans à l'hôpital cantonal d'Olten. Le défunt joua un rôle particulièrement important dans le domaine de la gymnastique et fut entre autres vice-président de la Société fédérale de gymnastique et pendant cinq exercices appartint au grand Conseil argovien.*

## CANTON DU TESSIN

### L'ECONOMIE ALPESTRE TESSINOISE

L'Assemblée générale de l'Association pour l'économie alpestre s'est tenue à Bellinzone.

Le directeur du bureau cantonal pour l'amélioration du sol a présenté un rapport sur l'œuvre accomplie au Tessin depuis 1946 pour améliorer les pâturages de haute-montagne (reconstruction d'étables, conduites d'eau, sélection du bétail, etc.).

Il s'agit de favoriser la reprise d'une partie de l'agriculture tessinoise, très touchée par l'abandon des terres de la part des jeunes. En 1909, le canton comptait 405 pâturages alpestres, en 1956 on en comptait 292. Il y avait en 1909 17.611 têtes de gros bétail et 38.297 têtes de petit bétail. Ces chiffres étaient en 1956 de 11.424 et 26.421.

La seule région où il y a eu une augmentation des effectifs est la vallée de Blénio où d'autre part, depuis 1954, on est en train de développer un plan d'amélioration agricole qui est le plus important en cours au Tessin depuis l'assainissement de la plaine de Magadino.

Les travaux du Val Blenio subdivisés en quatre parties qui touchent quatre régions et prévoient le regroupement des terrains, la construction de nouvelles routes et la transformation de petites exploitations en fermes modernes, au centre de vastes terres.

L'Assemblée a aussi abordé le problème de l'aide technique et financière de l'Etat. Sans cette intervention, les paysans de la montagne ne pourraient pas s'insérer dans l'économie du canton. Le travail accompli ces dernières années montre qu'il faut sauvegarder l'économie alpestre tessinoise.

### MAISON-MUSEE LEGUEE AU CANTON DU TESSIN

**On vient d'annoncer publiquement que M. Edoardo von Mayer, décédé à Minusio, le 27 décembre, a légué sa propriété à l'Etat du Canton du Tessin, et le terrain devant sa maison à la commune de Minusio. On pourra le transformer en jardin public. Russe d'origine, devenu citoyen suisse par la suite, M. von Mayer était arrivé à Muralto il y a 45 ans. Fils du médecin du dernier Tzar de Russie, il était écrivain, philosophe, mathématicien et physicien. Après son doctorat, complété en Allemagne, il s'intéressa aux langues méditerranéennes et partit en Italie dans le but de les étudier. A Florence, il connut le peintre Elisarion von Kupffer, d'origine baltique, avec lequel il parcourut tous les pays de la Méditerranée, étudiant les langues et les us et coutumes des populations anciennes et modernes.**

**De ce pèlerinage, le peintre von Kupffer retira l'idée d'une doctrine nouvelle qui aurait dû être réalisée sur terre, par l'art, la félicité supra-terrestre. Von Mayer a mis à sa disposition tous ses avoirs pour qu'il ait la possibilité de réaliser son rêve. A Minusio, il bâtit une maison avec une rotonde annexée où le peintre Kupffer, en trente ans de travail, accomplit une fresque remarquable, qui représente les Champs-Elysées. En même temps, il présentait sa théorie, qui fut nommée « Chiaromondo » (Le monde dans sa clarté), dans un gros volume. Von Kupffer, toujours de santé délicate, mourut en 1942. La maison de Minusio, actuellement léguée à l'Etat, a été peu à peu transformée en musée par von Mayer, qui collectionnait les œuvres de peintres anciens et modernes.**

**Von Mayer a laissé, parmi ses papiers, de nombreux manuscrits qui témoignent, avec ceux déjà publiés, entre autres le poème « Cain », de sa vaste culture.**

REDACTION : SILVAGNI-SCHENK, 17bis, quai Voltaire. — GERANT : F. LAMPART
SIEGE SOCIAL : 10, rue des Messageries, Paris, X°. C.C.P. Messager Suisse de France 12273-27. — Prix de l'abonnement : N F 10
IMPRIMEUR : A. COUESLANT, 1, rue des Capucins, Cahors (Lot). — 97.042. — Dépôt légal : 1-1961 - N° 70/1961
La revue n'est pas vendue au numéro, mais uniquement par abonnement. « Le Messager » n'est pas en vente publique. Pour vous le procurer, adressez-vous au siège du journal.
**Adressez toute la correspondance à la Rédaction, 17bis, quai Voltaire, Paris, 7°**

## CANTON DE THURGOVIE

### *UN SUISSE TUE DANS L'ACCIDENT D'AVION DE BRUXELLES*

*La catastrophe aérienne qui s'est produite récemment à Bruxelles a causé la mort d'un Suisse. Il s'agit du père Othmar Boesch, membre de la Compagnie de l'Apostolat catholique. Le défunt, né à Bazenheid en 1918, avait été ordonné prêtre en 1946. Il enseigna au Gymnase libre de Gossau (St-Gall), puis fut nommé procurateur épiscopal de la cathédrale Saint-James, à Seattle (Etats-Unis). Il rentrait en Suisse pour y passer des vacances et revoir sa mère, à Bazenheid, lorsqu'il fut victime de l'accident. Il a été enterré le 22 février, dans son village.*

## CANTON DU VALAIS

### APRES L'INCENDIE DE ZERMATT

**Rien, pratiquement, n'a pu être sauvé à l'intérieur de l'hôtel Riffelalp, au-dessus de Zermatt, qui fut détruit par un violent incendie en février. Une enquête est en cours pour déterminer la cause du sinistre. Une personne seulement se trouvait dans l'hôtel lorsque le feu éclata. Elle est saine et sauve.**

## CANTON DE VAUD

### LE 450e ANNIVERSAIRE DE LA NAISSANCE DU REFORMATEUR PIERRE VIRET

Le 450e anniversaire de la naissance de Pierre Viret sera marqué dans le canton de Vaud, en 1961, par un certain nombre d'actes commémoratifs. Le 31 octobre, le Synode de l'Eglise nationale vaudoise tiendra séance à Orbe, la ville natale du réformateur vaudois. Le dimanche 5 novembre, chaque paroisse célébrera un culte solennel. Le chœur des jeunes donnera dans plusieurs localités du canton une audition d'une cantate de Bernard Reichel, précédée d'une introduction historique et poétique due à la plume de feu le pasteur C.-L. Gagnebin. Enfin sortira de presse un ouvrage sur Pierre Viret rédigé pour la circonstance par l'écrivain vaudois Huguette Chausson.

### *EXPOSITION NATIONALE 1964*

*Le Comité Directeur de l'Exposition nationale 1964 a décidé d'organiser, dans le Canton de Vaud, des conférences d'information pour renseigner les autorités communales sur l'état d'avancement des travaux. Dans le courant de l'année, il entreprendra une campagne d'information dans tous les Cantons, en vue de la constitution des Comités cantonaux et de la participation des Cantons à l'Exposition nationale. La Direction a nommé M. Jean-Jacques Demartines, licencié ès-sciences sociales et économiques, et M. Jean-Werner Signer, anciennement chef de vente d'une importante entreprise, comme adjoints au service des exposants. M. Demartines est chargé du secteur « Art de vivre » et M. Signer de celui de « L'industrie et artisanat ». M. Pierre Bardotto, adjoint du chef du Service de propagande de l'Office suisse d'expansion commerciale, a été désigné comme adjoint au chef du Service de propagande de l'Exposition nationale. Cette année encore, M. Bardotto ne consacrera qu'une partie de son temps à l'Exposition nationale.*

### UN SECRETARIAT AGRICOLE ROMAND

**La Fédération des Sociétés d'agriculture de la Suisse Romande, la Fédération romande des vignerons et le Service romand d'informations agricoles ont décidé d'ouvrir à Lausanne un secrétariat romand, dès le 1er avril, et provisoirement dans les bureaux de la Chambre vaudoise d'agriculture. Le titulaire de ce secrétariat a été désigné en la personne de M. Roland Troillet, du Chable (Bagnes), Licencié en droit de l'Université de Lausanne, qui a suivi les cours de l'Institut des sciences politiques de l'Université de Paris, travaille dans une Compagnie d'Assurances à Londres, à la Fédération suisse des Associations de fabricants d'horlogerie, au Comité international de la Croix-Rouge et à la Société anonyme des ateliers de Sècheron à Genève.**

### UN ANNIVERSAIRE DANS LA PRESSE VAUDOISE

Il y a 25 ans que paraissait le premier numéro du « Journal de Montreux ». Son rédacteur en chef, M. J.-J. Cevey, en évoquant cet anniversaire, relève que le quotidien montreusien est issu de la fusion du « Messager de Montreux » et de la « Feuille d'avis de Montreux ».

### *DES MANUSCRITS DE P. DE COUBERTIN*

*Mme Pierre de Coubertin a remis au Comité international olympique des manuscrits reliés du baron de Coubertin. Ces documents ont été placés dans la bibliohèque de la salle de Coubertin, au Musée olympique de Mon Repos. Ce Musée s'est augmenté de deux salles empruntées à l'Association du Vieux-Lausanne, qui a dû déplacer ses collections.*

### CHEZ LES « AMIS DE BENJAMIN CONSTANT »

**L'association des « amis de Benjamin Constant » que préside Maître Agénor Krafft, avocat, s'est réunie pour la septième fois à Lausanne. Un troisième « Cahier Benjamin Constant » va paraître. D'autre part, l'Assemblée a jeté les premières bases d'un prix littéraire périodique « Benjamin Constant ».**

**L'Assemblée avait été précédée d'un dîner organisé en l'honneur de M. Jean Nicollier, journaliste et écrivain, attaché depuis 41 ans à la rédaction de la « Gazette de Lausanne ».**

**MM. Perrochon, Président des écrivains vaudois, et Krafft passèrent en revue l'œuvre littéraire de leur hôte. Ensuite, à la lumière des derniers documents découverts sur Germaine de Staël, M. Nicollier a fait une conférence sur « Les orages de Coppet ».**

NOCES D'OR

Mme et M. André Burrus-Feltin, ancien industriel à Lausanne, ont fêté récemment le cinquantième anniversaire de leur mariage, en présence du Cardinal Feltin, archevêque de Paris, qui est le frère de Mme Burrus.

† *EMILE BUTTICAZ*

*A Lausanne est décédé, à l'âge de 90 ans, M. Emile Butticaz, licencié en théologie, qui a été pendant deux ans privat-docent à l'Université de Lausanne pour un cours sur l'histoire ecclésiastique vaudoise, qui a été rédacteur aux imprimeries réunies dès 1904, secrétaire à la Direction du premier arrondissement des chemins de fer fédéraux de 1916 à 1936. M. Butticaz a présidé la Société vaudoise des Beaux-Arts. Il a été, de 1941 à 1955, conservateur des collections de l'Association du vieux Lausanne, et, de 1910 à 1951, secrétaire de l'Association vaudoise de la Croix-Rouge. On lui doit des recherches historiques et des articles parus dans le dictionnaire des articles suisses, et le dictionnaire historique et biographique de la Suisse.*

★ ★ ★

Auslandschweizer-«Home»... ein «pied-à-terre» in der Heimat

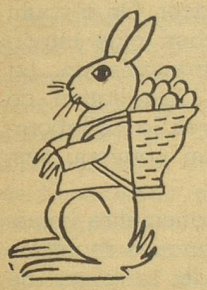

**« Home » pour Suisses de l'étranger à Dürrenaesch**

*Le « Home », « le petit village » dans le village* Argovie-Suisse

**Auslandschweizer «Home» in Dürrenaesch, Aargau-Schweiz**

*Das Auslandschweizer « Home » Dörfli im Dorf*

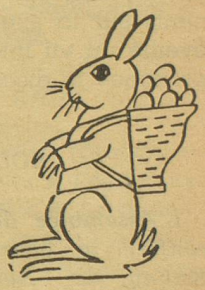

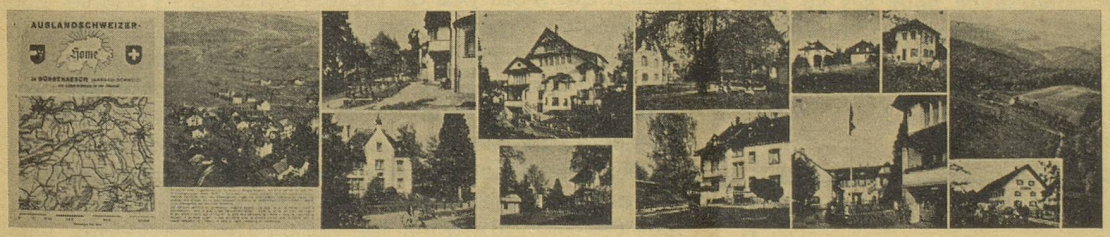


**Le « Home » est ouvert toute l'année.** Demandez des prospectus et le programme du « Home » à votre consulat ou directement au Secrétariat du « Home » pour Suisses de l'étranger à Dürrenaesch (Argovie-Suisse).

**Das « Home » ist das ganze Jahr geöffnet.** Verlangen Sie Prospekte und « Home ». Programm bei Ihrem Konsulat oder direkt beim Sekretariat des Ausland-schweizer-« Home » in Dürrenaesch (Argau-Schweiz).

Joyeuses Pâques à nos chers compatriotes à l'étranger

Herzliche Osterwünsche an unsere lieben Landsleute im Ausland

«Home» pour Suisses de l'étranger... un pied-à-terre dans la patrie

## CANTON DE ZOUG

### ELECTION D'UN REDACTEUR

**L'Association de la Presse catholique du canton de Zoug a élu M. Paul Pfister, de Berne, comme rédacteur à plein temps des « Zuger Nachrichten ». Il succède à M. Heinrich Buetler, qui avait exercé cette fonction pendant 26 ans à titre accessoire.**

### REUNION D'ECLAIREURS

Les chefs et cheftaines de l'Association des Eclaireurs catholiques suisses ont siégé en fin de semaine à Zoug. L'Assemblée a réélu le Comité à la tête duquel figure M. Franz Buehler, de Lucerne. La manifestation était placée sous le signe de la jeunesse dans les pays sous-développés et de l'année des missions. Des exposés ont été faits par des chefs éclaireurs de tous les continents sur la situation existant dans leurs pays et ont éveillé un vif intérêt. Le Conseiller d'Etat Hurlimann a prononcé le discours de clôture.

### *BOURGEOISIE D'HONNEUR*

*L'Assemblée de la commune bourgeoise de Baar a conféré la bourgeoisie d'honneur à sœur Wiltrudis Kubny, de l'établissement d'éducation des sœurs de Menzingen, en signe de reconnaissance pour ses 45 ans d'activité comme institutrice et éducatrice dans la commune de Baar.*

## CANTON DE ZURICH

### LE PROFESSEUR AMSLER A FETE SES 70 ANS

Le professeur Marc Amsler, titulaire de la chaire d'ophtalmologie de l'Université de Zurich et directeur de la clinique ophtalmologique de cette ville, a fêté mercredi son 70e anniversaire. Né à Vevey, le professeur Amsler avait étudié la médecine à l'Université de Lausanne. Il fut ensuite assistant, puis privat-docent, enfin professeur d'ophtalmologie à Lausanne, puis, dès 1944, à Zurich. Il est l'auteur de nombreuses publications scientifiques et de plusieurs inventions.

### *UN NOUVEAU BATEAU A MOTEUR SUR LE LAC DE ZURICH*

*Le Conseil d'administration de la Société de navigation sur le lac de Zurich a décidé de commander, aux chantiers navals de Kressbronn, sur le lac de Constance, pour la somme de 745.000 francs, un bateau de 33,3 m. de long, de 6,3 m. de large, d'un tirant d'eau de 1,4 m., capable de transporter 250 personnes à la vitesse de 23 km./h., grâce à des moteurs de 320 chevaux. Cette nouvelle unité remplacera le « Thalwil », qui passera au « cadre réserve ».*

### LA BOURSE DE ZURICH UTILISE LA TELEVISION POUR TRANSMETTRE LES COURS

La bourse des valeurs de Zurich utilise désormais un système de télévision pour transmettre les cours.

Il y a 30 ans environ que des téléscripteurs étaient installés à la Bourse pour transmettre aux banques les cours de la corbeille. Ces appareils sont devenus vétustes et il a fallu songer à les remplacer. On a voulu en même temps libérer pour des tâches plus importantes les employés chargés de la transmission. La Maison Ticker S.A., propriétaire de l'installation de téléscripteurs, a donc mis au point, avec la collaboration des Maisons Autophone et Pyé, un nouveau système utilisant la télévision.

La nouvelle installation permet de transmettre immédiatement les cours aux locaux des banques représentées à la corbeille et aux bureaux de la place de Zurich qui n'ont pas de représentation à la Bourse. Elle fonctionne d'après le principe suivant : du centre à la corbeille, le crieur transmet au studio, où se trouve son partenaire, les cours faits et ceux proposés par l'offre et la demande, cours que ce dernier inscrit sur une cote divisée en onze sections. Chacune de ces onze sections est filmée par une caméra de télévision et transformée en signaux électriques. Le studio transmet ces signaux dans les cabines et les locaux téléphoniques. Des récepteurs de télévision (des « vidéo-moniteurs »), pouvant donner après sélection une des onze informations imagées, sont installés dans les cabines ou montés sur des tables de téléphone. Il suffit d'actionner une des onze touches du clavier pour que la partie de la cote des cours que l'arbitragiste désire apparaisse instantanément sur l'écran.

Les avantages de ce système sont nombreux : il est possible de transmettre les cours d'environ 100 titres et d'en suivre constamment l'évolution. La cote prévoit de la place pour au moins 700 cours. On peut en outre observer en tout temps les fluctuations d'un titre quelconque dans n'importe quel local de la Bourse. Les

liaisons téléphoniques entre la corbeille et les cabines demeurent réservées aux ordres de bourse et aux demandes de renseignements. Actuellement, une cinquantaine de personnes (dont deux pour la majorité des banques représentées à la corbeille) s'occupent de transmettre les cours.

Désormais, les installations de télévision exécuteront le travail et le personnel deviendra disponible pour des tâches plus importantes. Si dans l'avenir des actions devaient se traiter en même temps à deux corbeilles, les banques pourront suivre les fluctuations sans qu'il faille un supplément d'employés. La transmission des cours vers les locaux situés hors de la Bourse se fait par un émetteur. Une douzième caméra balaie continuellement la cote de haut en bas dans l'intervalle de une à deux minutes. Celui qui se trouve devant l'appareil de réception en a une vision complète.

## INAUGURATION DE L'INSTITUT DES SCIENCES ECONOMIQUES DE L'UNIVERSITE DE ZURICH

**Mercredi après-midi s'est déroulée en la salle du Sénat l'inauguration solennelle du nouvel Institut des sciences économiques de l'Université de Zurich. Plusieurs discours ont été prononcés à cette occasion, notamment par MM. Meierhans, président du Conseil d'Etat zuricois, et Walter Koenig, chef du Département de l'Instruction publique. La cérémonie s'est déroulée en présence du professeur Straumann, recteur de l'Université, des professeurs des deux Hautes Ecoles et des représentants des milieux financiers.**

## *BANQUE NATIONALE SUISSE*

*La situation hebdomadaire du 15 février 1961 fait apparaître un fléchissement de 52,3 millions de francs des réserves de devises qui s'inscrivent à 534 millions de francs. L'encaisse-or est restée stable à 9.450 millions de francs. Le recours au crédit de la banque a également diminué, soit de 0,4 million pour le portefeuille d'effets suisses et de 2 millions pour les avances sur nantissement. Ces deux postes figurent au bilan pour 52 millions, respectivement 6 millions de francs.*

*La circulation fiduciaire s'est contractée de 98,9 millions de francs et se monte à 6.159 millions. Les engagements à vue, en progression de 53,9 millions de francs, totalisent 3.334 millions, dont 3.005 millions concernent les avoirs des banques, du commerce et de l'industrie. Ces derniers se sont accrus au cours de la semaine de 165 millions de francs. Les autres engagemens à vue se sont réduits de 111,3 millions, pour ressortir à 328 millions de francs.*

## 80e ANNIVERSAIRE DU LEPIDOPTERISTE PAUL WEBER

Récemment, M. Paul Weber, qui exerça de nombreuses années la profession de maître d'école, a fêté son 80e anniversaire. Mais si le jubilaire est connu au-delà de nos frontières, il le doit avant tout à ses rares qualités de lépidoptériste. Il possède en effet l'une des plus riches collections de papillons de Suisse — plus de 100.000 lépidoptères — et sa compétence en ce domaine lui a valu d'être désigné comme expert par de nombreux Instituts scientifiques.

## † CHARLES GILLING

**Le chanteur d'opéra Charles Gilling vient de décéder à Zurich, des suites d'une crise cardiaque, à l'âge de 54 ans. Après avoir exercé à ses débuts le métier d'imprimeur, en France, Charles Gilling travailla à Radio-Strasbourg et, à l'âge de 35 ans, obtint son premier engagement comme chanteur d'opéra à Mulhouse. Après être apparu sur diverses scènes lyriques, Charles Gilling vint à Zurich où il recueillit, au « Stadttheater », en qualité de basse, les faveurs du public.**

## *POUR LA PROTECTION DU RHIN*

*L'Association zuricoise du Heimatschutz (protection des sites) a formulé de sérieuses réserves à l'égard du projet de navigation sur le Rhin, entre Bâle et Le Bodan. Ce projet porterait atteinte, selon elle, à un paysage unique, en particulier celui situé en territoire zuricois, très admiré par les Zuricois qui aiment à y passer des instants de relâche.*

## LES INSTITUTS POUR MALADIES NERVEUSES ONT BESOIN DE PERSONNEL

Depuis quelques années déjà, il était toujours plus difficile de trouver des infirmiers et infirmières en psychiatrie pour soigner les malades nerveux, mais plusieurs sanatoriums et instituts pour maladies nerveuses se trouvent aujourd'hui dans une situation réellement critique.

L'Union des Instituts privés de psychiatrie à Zurich a décidé d'entreprendre les plus grands efforts pour trouver le personnel compétent dont on a besoin. C'est ainsi que les conditions accordées pendant les trois ans d'apprentissage payé aux jeunes gens et jeunes filles de 19 à 32 ans dans les cours et les instituts seront une nouvelle fois améliorées. Grâce à ces mesures, l'Union espère trouver d'urgence les apprentis infirmiers et apprenties infirmières qui désirent se consacrer à une tâche humanitaire.